

Pertuis, le 23 novembre 2021

Affaire suivie par Roger PELLENC
Nos références : RP/CS : .18

PROGRAMME

La Célébration de la Journée Nationale d'Homage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie se déroulera comme suit :

- Allocution du Président des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, T.O.E et Veuves de PERTUIS,

- Chant des Africains

- Lecture du message de Madame la Ministre déléguée à la Ministre des Armées en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire par Monsieur le Maire,

- Dépôt de gerbes,

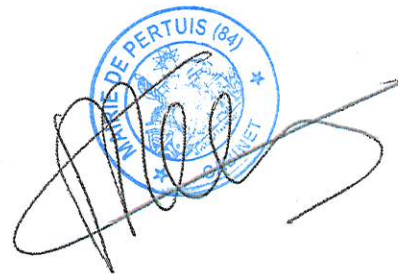
- Sonnerie aux Morts,

- Minute de silence,

- Marseillaise,

Vous êtes cordialement invité(e) à vous associer à cette manifestation du souvenir.

Roger PELLENC
Maire



Cabinet du Maire
tél : 04.90.79.73.09 Fax: 04.90.79.21.79 Courriel : cabinet.du.maire@mairie-pertuis.fr
Site officiel : www.ville-pertuis.fr

Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville - CS 737 - 84120 PERTUIS

Pertuis, le 23 novembre 2021

INVITATION

Le Maire de la Ville de PERTUIS et son Conseil Municipal,

Les Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc,
Théâtres d'Opérations Extérieures, Veuves de Guerre de Pertuis,

L'Association Pertuisienne des Anciens Combattants Veuves et Victimes de Guerre,

Les Médaillés Militaires,

Le Souvenir Français,

Les Français d'Afrique du Nord et leurs Amis du Sud Luberon

Terre de soleil,

ont l'honneur d'inviter les membres des Associations précitées à assister à la célébration de la Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie qui se déroulera le :

***Dimanche 5 décembre 2021 à 11 h 30
devant la stèle de l'Hôtel de Ville***

et dont vous trouverez ci-joint le programme.

Bien entendu, la cérémonie se déroulera dans le strict respect des mesures sanitaires.

Roger PELLENC

Maire



Cabinet du Maire
tél : 04.90.79.73.09 Fax: 04.90.79.21.79 Courriel : cabinet.du.maire@mairie-pertuis.fr
Site officiel : www.ville-pertuis.fr

*Le courrier doit exclusivement être adressé à M. le Maire sous forme impersonnelle
Hôtel de Ville - CS 737 - 84120 PERTUIS*